



MAIRIE

ST SAMSON SUR RANCE

FLASH INFOS

Fin Juillet 2020

Spectacle gratuit

Retour à l'école jeudi 6 août 2020 à 20h30 !!

Le collectif CLIFFHANGER, qui aurait dû être au festival d'Avignon cet été, coup de cœur du public au Fest'Arts de Libourne en 2019, va proposer un spectacle intitulé « CARTABLE », d'abord dans le cadre de Renc'arts sous les remparts le mercredi 5 août puis **le jeudi 6 août à 20h30 dans la cour de l'école de Saint Samson sur Rance**. Une comédienne, seule en scène, y raconte l'histoire extraordinaire d'une classe ordinaire. Cette animation a été organisée avec l'association Théâtre en Rance.

C'est la rentrée, avec son lot de stress et d'excitation ! Mme Tapis, professeure des écoles, découvre sa nouvelle classe de CE1, ces petits humains aux grandes personnalités avec qui elle va partager son quotidien tout au long de l'année : Ewann et son énergie débordante, son ami Pierre perspicace mais timide, Justin l'élève modèle, Marie toujours dans la lune, ou encore Lonna et sa rage intérieure.

Entre les séquences d'apprentissages perturbées, les récréations animées par les jeux des enfants et les confidences des collègues, l'inspection tant redoutée et le spectacle de fin d'année, elle va encore vivre pour sûr une année inoubliable...

Cette soirée est gratuite pour le public et adaptée à tous à partir de 7 ans.

Attention !, en raison des consignes sanitaires actuelles, le nombre de places est limité et **la réservation obligatoire en mairie** au 02 96 39 16 05 ou par courriel: stsamson.mairie@wanadoo.fr avant le mercredi 5 août à 20h en précisant le nombre d'adultes et le nombre d'enfants.



La distanciation et les gestes barrières seront appliqués, un marquage au sol sera prévu.

Le point sur les masques

La seconde distribution de masques n'a pas été un franc succès, il reste donc des masques en mairie à disposition des personnes qui ne sont pas venues les chercher, à retirer d'ici la fin du mois d'août.

Opération « Tranquillité Vacances »

La gendarmerie nationale, une fois informée, peut veiller sur votre logement laissé vide pendant votre absence.

1 - Les bons gestes avant de partir

- Signalez votre départ en vacances à la gendarmerie en complétant le **formulaire "tranquillité vacances" disponible en mairie**. Remettez-le ensuite à la gendarmerie de Dinan. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu tenté de cambrioler votre domicile.

- N'indiquez pas vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux.

- N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Vérifiez le bon état de vos serrures et verrous.

2 - Pendant votre absence

- Il est important de « faire vivre » votre logement. Un voisin ou un ami peut utilement venir ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières par exemple.

- Ne laissez pas le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir, pendant ces vacances, relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres et autres publicités. Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone fixe vers votre numéro de portable.

Gestion de la canicule

Dans le cadre du plan départemental de gestion de la canicule, (et vu le plan national canicule activé du 1^{er} juin au 31 août 2020), les maires se voient confier le recensement, à titre préventif, des personnes âgées ou handicapées résidant dans leur domicile. Le but est de disposer, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, de la liste des personnes susceptibles de nécessiter l'intervention de services sociaux et sanitaires.

Il est donc ouvert un registre nominatif de recensement. Sont concernées :

- Les personnes de 65 ans et plus résidant à leur domicile
- Les personnes de plus de 60 ans, résidant à leur domicile, et reconnues inaptes au travail
- Les adultes handicapés résidant à leur domicile.
- Toute personne potentiellement en situation de difficultés.

